



Battue trompee endettée

Par **MAGILILI**, le **02/04/2009** à **09:19**

bonjour

mon mari m'a trompée, battue, il a fait des crédits pour 8000 euros en imitant ma signature. nous avons un compte commun mais c'est lui qui gère.

il est resté 3 nuits en garde à vue, il passera au tribunal à la fin du mois pour violences conjugales aggravées. j'ai eu 21 jours d'ITT.

je me retrouve avec ma fille de 12 ans avec 800 euros de salaire et 800 de loyer.

nous sommes mariés sous le régime de la communauté.

il refuse le divorce et me dit qu'il va fuir.

je voudrais divorcer, comment faire? quelles aides?

séparer le compte en banque, comment faire?

ai-je droit à quelque chose pour ces dettes? peut-on effacer ma part?

comment me défendre au tribunal sachant que je n'ai pas d'avocat car je n'en ai pas les moyens?

par avance merci.